****

## **Modalités d’inscription dans l'académie d'Aix-Marseille – 2018 – 2019**

**Les écoles** transmettront à leur IEN de circonscription une fiche de présentation ci-jointe du projet avec un lien vers une courte vidéo. L'IEN transmettra le dossier et le lien à isabelle.tourtet@ac-aix-marseille.fr.

**Les collèges et lycées** transmettront une fiche de présentation (ci-jointe) du projet et le lien avec une courte vidéo à :

* l'IA-IPR d'éducation musicale et chant choral : sandrine.petrali@ac-aix-marseille.fr
* La Responsable du domaine Musique à la DAAC :   isabelle.tourtet@ac-aix-marseille.fr

|  |
| --- |
| * l'académie ou, le cas échéant, le pays concerné ; Académie d'Aix-Marseille
 |
| * le nom de la chorale si elle en a un ; Fouch en chœur
 |
| * le nom et l'adresse complets de l'école ou de l'établissement ; collèges Gassendi et Sacré-Cœur de Digne, Ecole internationale de Manosque, collèges de Riez et de Volx
 |
| * l'effectif du chœur ; 90
 |
| * le cadre du projet ; Printemps des chorales, département des Alpes de Haute-Provence
 |
| * le programme musical précis ; 12 chansons originales de Fouch Trio interprétées en dialogue entre le groupe et les élèves choristes
 |
| * le nom du chef de chœur / directeur artistique / professeur ;
* Florentin Fine / Françoise Le Goff
 |
| * le type d'accompagnement musical le cas échéant ;
* groupe Fouch Trio
 |
| * la durée totale du programme musical du concert d'une part, et de la vidéo d'autre part ;
* spectacle d'1h et vidéo de 4 mn
 |
| * l'url de la vidéo publiée sur la plateforme choisie
* https://youtu.be/HO96urVeQMQ
 |

**Merci de conserver le format word du tableau ci-dessous**